

La violence en boucle

■ Une quinzaine d'adolescentes placées à l'IPPJ de Saint-Servais ont participé en mai au projet "Parlons jeunes" du délégué général aux droits de l'enfant. Elles nous ont confié leurs récits de vie. Terribles.

Reportage Annick Hovine

La grille est ouverte, comme d'habitude en journée. Derrière le mur d'enceinte et la clôture qui court tout le long du périmètre, on imagine facilement l'époque où les nonnettes arpentaient par deux les sentiers qui traversent le domaine de dix hectares. Au début du XX^e siècle, cette belle propriété, située sur le plateau du Beau Vallon, à Saint-Servais (près de Namur), était ce qu'on appelait pudiquement un établissement pour jeunes filles. Depuis le décret de l'Aide à la jeunesse de la Communauté française de 1991, ce lieu est devenu la seule Institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) pour jeunes filles âgées de 12 à 18 ans.

Pour des mineures qui ont "vachement déconné", traduit l'une d'elles. Des gamines qui ont commis des faits qualifiés d'infractions et dont un juge de la jeunesse a ordonné le placement en IPPJ. "Dehors, on nous appelle les délinquantes. Mais personne ne connaît notre vie..."

"Ma belle-mère me frappe quand elle est bourrée"

"Là, c'est le P11, pour les plus graves." Marine (*), 15 ans, désigne un pavillon sécurisé, de quatre lits (plus une place d'urgence), proche de l'entrée du domaine. Les mineures y sont prises en charge de façon individualisée, en régime fermé, pour une période de 42 jours maximum. "Il y a une fille de 16 ans qui a tué toute sa famille: son père, sa mère, sa sœur. J'ai parlé avec elle: elle n'est pas bien dans sa tête. Elle va aller en hôpital psychiatrique", croit savoir Marine.

"En fait, moi aussi je devais aller au P11, mais il n'y avait pas de place." L'adolescente a été placée en mars à Saint-Servais, pour trois mois, en régime ouvert. Pour consommation de cocaïne et d'héroïne, coups et blessures, tentative de meurtre sur sa belle-mère. "Pas la deuxième femme de mon père – lui, je ne le connais pas – la copine de ma mère, qui est lesbienne."

Un convoi file sur la voie ferrée en contrebas – la ligne Namur-Bruxelles. Le visage de l'adolescente s'éclaire: "Oh, le train pour aller vers Bruxelles. C'est merveilleux..." C'est là qu'elle vivait, avant d'être envoyée ici. Elle contine son récit. "Je ne l'avais jamais frappée.

**"Dans ma vie,
je n'ai vécu
que du mal.
Mon rêve, c'est
de vivre le bien."**

STÉPHANIE
14 ans et demi

D'habitude, c'est elle qui me donne des coups quand elle bourrée. Elle ne m'aime pas." Elle prend une longue inspiration. "Elle n'aime pas ma tête."

Un peu dans le gaz

Ce jour-là, camée jusqu'aux yeux, la gamine a "pété un câble". Elle a jeté une chaise à la tête de la belle-mère. Traumatisme crânien, nez cassé, clavicule fracturée. L'ado est allée chercher un couteau dans la cuisine, pour "pointer" l'adulte. "Ma mère m'a crié: Marine, arrête! J'ai arrêté... Ce jour-là, j'ai cru que j'allais la tuer. Heureusement que je ne suis pas allée plus loin." Marine a droit à des visites. Son copain vient régulièrement – pas sa mère. "Elle n'a pas assez d'argent. Elle n'a plus de logement. Elle est dans la rue."

Pas simple, sans adresse ni domicile, d'envisager la sortie de l'IPPJ. L'adolescente cherche un centre d'hébergement pour jeunes, pour ne pas se retrouver elle aussi à la rue. "J'en ai contacté plusieurs: ils ne veulent pas m'accepter, à cause de ma consommation, de ma violence..."

Le placement de la jeune fille, en section éducation, devrait être prolongé au-delà de juin. "La juge, elle est stricte. Et ici, ils trouvent que je n'ai pas assez pensé à mes mises en danger." L'ado a fugué tout un week-end de

l'IPPJ. Mais sans rien prendre, jure-t-elle. "J'ai commencé la beu (l'herbe, NdlR) à 12 ans, puis il y a eu le shit, la coke, l'héro... C'est ça qui me faisait péter des câbles."

Le séjour à Saint-Servais a démarré par un sevrage strict. "Le premier jour, je me tapais la tête dans le mur parce que je voulais de l'héro. Depuis que j'ai arrêté, je fais des crises d'angoisse." Elle tient, grâce aux tranquillisants et aux antidépresseurs. "C'est pour ça que j'ai l'air d'être un peu dans le gaz", rigole-t-elle.

Opération "Parlons jeunes"

Dans la section éducation, il y a 24 jeunes filles placées comme elle pour une période moyenne de six mois. Une quinzaine d'entre elles, dont Marine, se sont inscrites au projet "Parlons jeunes"

**"J'ai vu mon père
une fois. Dans
la rue. Il ne m'a
pas reconnue.
J'en ai crevé."**

MARINE
15 ans

du délégué général aux droits de l'enfant, dans le cadre de l'Enoc, réseau européen des défenseurs des enfants. Pendant quatre demi-journées, en mai, elles ont participé à des ateliers d'éducation aux médias sur le thème de la violence^(**).

La violence? "On m'en a fait beaucoup, j'en ai fait beaucoup aussi. Je suis d'abord violente envers moi-même." La preuve par quatre tentatives de suicide. "J'ai dit à ma mère que je n'avais plus de cœur, rien que de la haine. Mon père m'a abandonnée quand j'étais toute petite. Je ne l'accepte pas. Ça me fait trop de mal."

Son père? "Il sait que j'existe. Je l'ai vu une seule fois dans la rue. J'étais avec ma belle-mère. Il lui a dit bonjour. Elle m'a dit: 'C'est ton père'. Moi, il ne m'a pas reconnue. J'en ai crevé."

C'est aussi "très compliqué" dans la famille d'Emilie^(*), 15 ans, à l'IPPJ de Saint-Servais depuis cinq mois. Le discours, lucide, posé et très mature, tranche singulièrement avec l'allure et le visage encore enfantins de la jeune fille. Placée en institution en bas âge, Emilie a fugué de son dernier centre. "Je n'avais pas de domicile. On m'a placée ici. Le directeur a tout fait pour m'envoyer en IPPJ. Il prétend que je l'ai menacé et que j'ai soi-disant donné des coups à un éducateur." Le juge de la jeunesse a suivi cette version. "Tout le monde me dit de tourner la page. J'ai l'impression que personne ne me croit. Je le vis comme une injustice. Ça fait cinq mois que je perds de mon enfance pour rien. Si j'avais eu une famille, on ne m'aurait pas mise ici: on m'aurait traitée comme une enfant normale."

remment avec l'allure et le visage encore enfantins de la jeune fille. Placée en institution en bas âge, Emilie a fugué de son dernier centre. "Je n'avais pas de domicile. On m'a placée ici. Le directeur a tout fait pour m'envoyer en IPPJ. Il prétend que je l'ai menacé et que j'ai soi-disant donné des coups à un éducateur." Le juge de la jeunesse a suivi cette version. "Tout le monde me dit de tourner la page. J'ai l'impression que personne ne me croit. Je le vis comme une injustice. Ça fait cinq mois que je perds de mon enfance pour rien. Si j'avais eu une famille, on ne m'aurait pas mise ici: on m'aurait traitée comme une enfant normale."

Ballottée sous les ponts

Père quasi inconnu ("Je l'ai vu deux fois dans ma vie"), mère dépressive et toxicomane, Emilie a d'abord grandi chez ses grands-parents. Avant que sa mère ne l'"enlève" à la sortie de l'école, à 3 ans. "On s'est beaucoup baladées en Belgique. Elle était recherchée. Elle se cachait, on changeait beaucoup d'endroit." La petite est ballottée sous les ponts, dans des squats, dort dans des encoignures de portes. "Il paraît que j'étais très violente très petite, dit encore Emilie. Quand on a vécu beaucoup de violences, on en reproduit énormément, plus qu'on ne croit. C'est quelque chose qu'on subit et puis qu'on reproduit. Ce n'est pas une excuse, c'est une explication."

La jeune fille essaie de "tout contrôler": "Je ne me permets pas de pleurer, de m'énerver, mais parfois, pour un petit truc, j'explose". Elle sent monter la colère "noire" et serre les poings. "Je n'ai plus été violente depuis un an et demi", assure-t-elle.

Après l'IPPJ, Emilie devrait être dirigée vers un Centre d'accueil spécialisé (CAS), pour préparer sa mise en autonomie. "Je suis encore très jeune, mais je ne vois pas d'autre solution. Je n'ai pas les mêmes réactions que tout le monde."

Les relations avec sa mère restent très difficiles. "Je ne m'entends pas très bien avec elle. Elle fait des enfants mais elle ne les assume pas. Je l'ai vue le week-end dernier, avec ma petite sœur de 11 mois. On est allées à la Gay Pride. Elle ne prend plus de drogue mais elle a bu un peu trop. J'ai dû les ramener."

Des claques et des pêches

Stéphanie^(*), 14 ans et demi, a quatre sœurs, un frère et une demi-sœur. Tous ont été placés. "Parce que ma maman est malade du cœur. Elle marche avec un truc comme ça... Une tribune". Elle, c'est la petite dernière de la tribu. "Tout le monde est sur moi quand je fais une connerie", soupire-t-elle. Et en matière de bêtises, l'adolescente un peu boulotte en connaît un rayon. Bagarres, coups, drogue... "Si on commence à m'énerver, je me sens obligée de cogner. Ma grosse violence a commencé à 10-11 ans. Plus je grandis, plus j'ai de la force", dit la gamine aux yeux marron.

Dans son dernier centre, elle s'en est prise à une éducatrice pour une brouille. Bilan: deux ligaments déchirés au poignet. "J'étais énervée à la base. J'étais en dépression à cause de mon beau-père qui menaçait de me tuer. Il me donnait des claques, des pêches. Il ne peut plus venir à la maison. Il a une interdiction de contact avec moi."

A 13 ans, elle a déjà tenté de se suicider à trois reprises. "Je voulais en finir avec ma vie parce que je n'en pouvais plus." Une fille du centre la voit avaler une plaquette entière de tranquillisants et donne l'alerte. Elle en est quitte pour un lavage d'estomac. Une autre fois, c'est une assistante sociale qui a évité le pire. "J'allais sauter par la fenêtre. Elle m'a fait un signe." L'adolescente mime un doigt dirigé vers la poitrine, un cœur, un index pointé en face... "Elle m'a fait: moi, je t'aime, ne fais pas ça." Elle n'a pas sauté.

Sept mois et trois semaines, moins les fugues

Stéphanie est à Saint-Servais depuis sept mois et trois semaines. Moins ses fugues, à deux reprises – la dernière en mars. "J'ai regretté. Je ne ferai plus ces conneries-là. Je me suis fait violer pendant trois jours dans des caves et des appartements. Ils étaient beaucoup... Je me suis sentie très obligée. J'étais en fugue. Je n'avais nulle part pour dormir."

L'adolescente est suivie médicalement à l'IPPJ. Outre le traumatisme psychologique, ses violences lui ont refilé des infections vénériennes. On a même craint qu'elle ait contracté le sida. Elle montre une minuscule trace dans son bras gauche. "A la dernière prise de sang, c'était négatif." Stéphanie avait déjà subi le viol, à dix ans, par un "grand" du centre où elle était hébergée. "Je n'ai rien osé dire."

Après l'IPPJ, Stéphanie devrait entrer aux Clairs Vallons, à Ottignies. Ce centre médical pédiatrique accueille notamment des ados qui présentent des difficultés relationnelles et/ou familiales nécessitant un éloignement du milieu de vie. "En gros, dans ma vie, je n'ai vécu que du mal", dit-elle encore. "Mon rêve, c'est de vivre le bien."

→ (*) Prénom modifié.

→ (**) Les réalisations des jeunes au cours des ateliers animés par les ASBL Comme un lundi, Urbanisation et Action ciné médias jeunes sont à retrouver sur <http://violenceparlonsjeunes.tumblr.com>. Ci-dessus: quatre arrêts sur image. Ou leur vision de la violence.